

La nationalisation du service de l'éclairage électrique entre les mains de la Province, représenterait un profit de \$1,013,428, sans compter les réductions que nous pourrions accorder au public, car la consommation serait plus grande, si la dépense pour la création du pouvoir était de beaucoup diminuée.

J'ai aussi parlé de l'éclairage et du chauffage au gaz, et je n'ai pas besoin d'insister, lorsqu'un rapport tout récent du savant Prof. Bemis à la ville de Montréal, en date du 7 décembre 1905, nous instruit jusque dans les plus petits détails, et que nous savons aujourd'hui qu'il y a 20 p.c. à ménager en municipalisant tout système de ce genre.

Je ne présente cet item que pour appuyer mes arguments sur l'ensemble, car je n'ai l'intention de toucher aujourd'hui à aucune autre question que ce que j'appelle les monopoles provinciaux, ou ce qui découle des forces naturelles de notre province; et le gaz étant le produit du charbon n'entre pas dans le cadre de mon étude, puisque nous n'avons pas de mines de ce genre à notre crédit.

D'ailleurs, avant peu le chauffage au gaz sera remplacé par le chauffage à l'électricité qui existe déjà dans les chars et dans les bateaux.

Cependant, comme confirmation du calcul d'ensemble, la nationalisation du système représenterait au besoin la somme total de \$479,815 pour la Province.

Voyons maintenant, M. l'Orateur, si nous pourrions nous accorder sur l'item "aqueducs" qui se rattache au pouvoir hydraulique.

Par les opinions de MM. Lesage, Malsburg, Legge et Baker Edwards, ingénieurs et médecins, en date du 22 août 1872, il appert que l'eau du St-Laurent et de l'Ottawa n'est pas comparable sous le rapport de l'hygiène avec l'eau des Laurentides ou des rivières qui en découlent, et que cette richesse de notre Province pourrait se transporter facilement, en alimentant sur son parcours une foule de petites villes et de villages jusqu'à la métropole.

De plus, le 15 décembre 1905, un rapport signé des Drs. Ruttan, Hersey, Bernier et Laberge établissait les mêmes faits et présentaient leur opinion à la cité de Montréal, en condamnant l'aqueduc civique ainsi que celui de la Compagnie Water & Power.

Or, cette question de l'aqueduc de Montréal est encore à l'état de problème, et les citoyens de cette grande ville sont encore à se demander quel sera le conseil municipal assez hardi pour en entreprendre la solution.

Plusieurs autres villes importantes sont dans le même cas, et peut-être pire que Montréal, puisqu'elles sont situées plus bas dans le fleuve St-Laurent, et je suis convaincu qu'elles seraient heureuses de voir disparaître cette source de danger continuel pour la santé des citoyens.